

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2016/.....²⁰⁴...../PRG/SGG

PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT D'UN MONTANT DE 28.300.000 DTS ENTRE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA) ET LA REPUBLIQUE DE GUINEE, SIGNE A CONAKRY LE 21 JUIN 2016.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2016/026/AN du 27 juin 2016, autorisant la ratification ;

Vu le Décret D/2016/.....²⁰¹...../PRG/SGG du ~~21~~²⁸ JUIN 2016 portant promulgation de la Loi L/2016/026/AN du 27 juin 2016 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est ratifié l'Accord de financement d'un montant de 28.300.000 DTS entre l'Association Internationale de Développement (IDA) et la République de Guinée, signé à Conakry le 21 juin 2016.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le ²⁸ JUIN 2016.....


Prof. ALPHA CONDE